



Centre national
de la musique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le vendredi 21 juin 2024

Le Centre national de la musique présente un panorama de la diversité en France en 2023

Ce vendredi 21 juin, le Centre national de la musique (CNM) présentait au cours d'un déjeuner rassemblant les professionnelles et professionnels de la musique et des variétés un panorama de la diversité musicale en France en 2023, dans les champs de la musique enregistrée et du spectacle vivant.

Au cœur des missions que le législateur a confiées au CNM, le soutien à la diversité occupe une place centrale dans les activités de l'établissement, en matière d'observation, d'intervention financière et de services proposés aux professionnelles et professionnels de la musique et des variétés. Dans le panorama rendu public ce 21 juin, la diversité musicale est analysée au prisme de la variété des esthétiques, de la place de la francophonie, du caractère local ou international de la production, du genre des artistes, mais aussi du modèle économique de la production et de la diffusion des œuvres et des spectacles.

Une production phonographique riche et diverse, au sein de laquelle l'offre « locale » et la francophonie occupent une place importante

Parmi les 169 452 nouveaux titres déclarés en 2023 auprès des organismes de gestion collective des droits voisins des producteurs phonographiques, 33 831 (soit 20 %) ont été produits et enregistrés en France.

Au sein de cette production française, **44 % des titres sont chantés en français**. Cette proportion est remarquable, dans un contexte où 11 % seulement des titres déclarés en 2023 sont d'expression francophone, du fait du poids de la production internationale déclarée en France.

Du point de vue des esthétiques, on notera que la production française est nettement plus diverse que la production internationale déclarée en France. Ainsi, les genres les plus populaires (variété-pop, rap et dance-electro) représentent 57 % des titres produits ou enregistrés en France contre 68 % du total des titres déclarés. De même, certaines **esthétiques représentent une proportion significative de production française, en comparaison de leur poids dans le nombre total de titres déclarés : le classique (11 % contre 7 %), le jazz (7 % contre 3 %) et le contemporain (7 % contre 2 %)**.

Enfin, on ne peut que regretter que la place des femmes dans la production française reste nettement en retrait par rapport à celle des hommes. En effet, si l'on met de côté les titres dits « instrumentaux », seuls 30 % des titres produits et enregistrés en France ont été identifiés comme associés à une voix principale féminine contre 60 % pour les hommes et 10 % pour les *lead* mixtes.

Que ce soit du point de vue des esthétiques ou du genre des interprètes, le CNM a continué d'agir en 2023 pour inciter à plus de diversité.

À titre d'exemple, ses aides à la production phonographique ont **soutenu de manière volontariste des enregistrements jazz/blues** (18 % des projets aidés), **classiques/lyriques** (18 %) ou encore **musiques traditionnelles/musiques du monde** (6 %). Par ailleurs, le CNM opère depuis 2020 un **programme d'aide aux projets renforçant l'égal accès des femmes et des hommes aux métiers de la musique**, doté de 1,65 million d'euros en 2023 et porté à 1,75 million d'euros en 2024.

Une offre de spectacles extrêmement riche, reposant sur une diversité et un équilibre des modèles économiques

L'observation des spectacles de musique et de variétés en France en 2023 montre l'amour des Français et des Françaises pour le « live », puisque parmi ceux et celles d'entre eux qui déclarent écouter de la musique, **47 % ont assisté à un concert** sur la saison 2022-2023.

Cet appétit de spectacle vivant nourrit une croissance des recettes de billetterie, totalisant **1,4 milliard d'euros en 2023 (+21 % vs 2022)**. En effet, si l'offre de représentations payantes (65 800) a progressé de 5 %, c'est bien la demande qui porte cette croissance avec un nombre de billets émis sur la période (36 millions d'entrées) qui a progressé de 11 %, et ce en dépit d'un contexte économique inflationniste pesant sur le budget des ménages et qui s'est également traduit par une hausse du billet moyen de 8 % à 41 euros.

L'offre de spectacles en France en 2023 se caractérise par une **grande diversité des esthétiques représentées**, où l'humour occupe une place très importante avec plus d'un quart du total des représentations, suivi par le jazz/blues (12 %), la variété-pop (11 %) et le rock-métal (11 %), qui cumulent à eux trois plus du tiers de l'offre. Il convient de préciser que cette étude, réalisée sur la base des données issues de la taxe sur les spectacles de musique et de variétés, n'intègre pas les spectacles de musique classique n'entrant pas dans le champ de cette taxe.

Comme les différentes catégories de spectacles obéissent à des modèles économiques de production et de diffusion très variés et pratiquent des prix différents, la place des esthétiques dans la répartition des recettes n'est pas la même que celle occupée dans le volume des représentations. Ainsi, la variété-pop domine avec 25 % des recettes de billetterie, suivie du rock-métal à 19 % et du rap à 13 %. Néanmoins, on constate une diversité importante, puisque les cabarets à 9 % ; l'humour à 9 %, la dance-electro à 7 %, les comédies musicales à 6 % et le jazz à 4 % représentent une part significative des recettes.

Cette **asymétrie se retrouve également dans l'analyse du secteur du live par nombre d'entrées**. Près de 60 % des représentations payantes sont effectuées dans des jauges de moins de 200 places, qui totalisent 6 % des recettes de billetterie. Les jauges de 200 à 1 500 entrées représentent 36 % du nombre de représentations et près de 30 % de la billetterie. Les jauges de 1 500 à 6 000 représentent 5 % des représentations et 30 % de la billetterie. Enfin, les salles de plus de 6 000 places représentent 1 % de l'offre des représentations et 34 % des recettes. À travers ces chiffres, on mesure à quel point les différentes catégories de jauges sont importantes et complémentaires.

Le CNM, à travers ses dispositifs de soutien, financés notamment par la taxe billetterie, contribue à la vitalité du secteur du live, ainsi qu'à la diversité des acteurs et actrices et des esthétiques représentées.

En 2023, **13 247 représentations de moins de 600 places ont ainsi été soutenues** dans le cadre de l'aide à la diffusion en 2023, qui cible son action sur les spectacles inférieurs à cette jauge. Par ailleurs, l'aide à la création-production-diffusion **soutient de manière significative les esthétiques les moins représentées** (p. ex. : le rap représentait 11 % du total des projets aidés en 2023 alors qu'il ne représente que 4 % des représentations sur la période) **ou les moins rémunératrices** (p. ex. : le jazz-blues représentait 12 % des projets aidés en 2023 alors qu'il ne représente que 4 % des recettes de billetterie).

Un usage du streaming en expansion, dont la structure d'écoute portée par le rap et la francophonie, reflète une audience jeune.

48 % des Français et des Françaises déclarant écouter de la musique le font via une offre de streaming audio gratuite ou payante, et 46 % d'entre eux ont entre 15 et 34 ans. Ensemble, ils ont généré une **écoute de titres sur les plateformes en France en hausse de 11 % entre 2022 et 2023** (65,9 milliards de streams sur la période).

Une vitalité qui repose pour une part non négligeable sur les nouveautés (titres inférieurs à 12 mois d'existence) qui représentent 27 % des 10 000 titres les plus streamés sur la période.

Du côté des esthétiques, **on retrouve dans ce même Top 10 000 les trois genres les plus présents dans la production phonographique**, avec une prédominance très forte du rap (46 % des streams), puis de la variété-pop (19 %) et de la dance-electro (11 %), ex æquo avec le rock-metal (11 %). La suite du classement fait toutefois apparaître des esthétiques moins fortement représentées en production : le R'n'B-soul (8 %), l'afro (2 %) et le latino (2 %).

À l'inverse, certaines esthétiques, représentées de manière significative en production, occupent une place très minoritaire dans les écoutes : **la musique classique, le jazz-blues et le reggae cumulent seulement 2 % des streams à eux trois**. Toutefois, il est très intéressant de noter que le volume d'écoute de ces esthétiques a progressé de 26 % en 2023, à un rythme plus de deux fois supérieur à la croissance des écoutes du Top 10 000.

Concernant la langue chantée, la place du rap, genre majoritairement interprété en français, assoie **la francophonie comme majoritaire dans l'écoute de streams (56 % du top 10 000)**.

Enfin, s'agissant de la place des artistes féminines, les écoutes traduisent la tendance observée en production avec 73 % des écoutes portant sur un titre associé à une voix principale masculine.

L'usage du streaming en France, quoique particulièrement dynamique, n'a pas encore trouvé sa maturité notamment du point de vue de sa capacité à toucher toutes les classes d'âge. Avec l'ensemble du secteur professionnel de la musique et des variétés, le CNM entend agir, aux côtés des plateformes de streaming, pour accompagner un déploiement de l'usage contribuant à une plus large exposition de la diversité musicale française.

Le Centre national de la musique en quelques mots

Le Centre national de la musique a pour mission de garantir la diversité et la liberté de la création musicale. Grâce à des dispositifs d'aides financières et non financières, il soutient les auteurs et les autrices, les compositeurs et les compositrices, les artistes et les professionnelles et professionnels qui les accompagnent, pour leur permettre d'aller à la rencontre de tous les publics, en France et à l'international.

Le soutien apporté par le CNM est opéré au travers de dispositifs répondant aux divers besoins de la filière musicale dans toutes ses composantes (musique enregistrée, spectacle vivant de musique et de variétés, édition musicale, auteurs, autrices, compositeurs, compositrices, etc.) et toutes ses esthétiques. Cet accompagnement prend également la forme d'activités d'observation, d'études et de prospective, d'information, de formations professionnelles, ainsi que d'éditions spécialisées. Le Centre national de la musique accompagne également la filière de la musique et des variétés à la rencontre de ses transformations : actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la transition écologique, de l'innovation et de la diffusion de la musique sur le territoire et à l'international.

Contacts presse :

Centre national de la musique

Nathalie Leduc

Responsable de la communication

E : presse@cnm.fr

T : 01 83 75 26 53

Opus64 – Valérie Samuel

Aurélie Mongour

Attachée de presse

E : a.mongour@opus64.com

T : 01 40 26 77 94

Centre national de la musique
151-157 avenue de France, 75013 Paris
T. 01 83 75 26 00 – cnm.fr    @le_cnm

EPIC, sous tutelle du ministère de la Culture
RCS Paris n°882 539 786 00047